

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00879

Numéro SIREN : 397 845 942

Nom ou dénomination : ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES

Ce dépôt a été enregistré le 02/02/2024 sous le numéro de dépôt A2024/001190

ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES

Société par actions simplifiée au capital de 38.113 euros
Siège social à 38170 SEYSSINET-PARISSET – 14, Avenue Pierre de Coubertin

397 845 942 RCS GRENOBLE

(la « Société »)

LES SOUSSIGNES :

- La société K6 CONSEIL, propriétaire de 2.123 actions,
- Madame Carole JOUVE, propriétaire de 1 action,
- Monsieur Cyril BARBAGALLO, propriétaire de 1 action,
- La société 2AEC CONSEIL, propriétaire de 374 actions,
- Monsieur Eric CHAMBON, propriétaire de 1 action,

Agissant en qualité de seuls associés de la société ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES, sus-désignée, ci-après la « **Société** », dont le capital est divisé en 2.500 actions de quotité égale.

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Nomination d'une nouvelle Présidente en remplacement de la société 2AEC CONSEIL, démissionnaire,
- Constatation de la cession des fonctions de la Directrice Générale,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

DEUXIEME DECISION

Les associés, prenant acte de la démission de la société 2AEC CONSEIL de son mandat de Président de la Société à compter de ce jour, décident de nommer, en remplacement, en qualité de nouvelle Présidente, sans limitation de durée et ce à compter de ce jour, :

- La société **K6 CONSEIL**, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est situé 38170 SEYSSINET PARISSET – 14, Avenue Pierre de Coubertin et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de GRENOBLE sous le numéro 891 773 798 RCS GRENOBLE,

La société **K6 CONSEIL** exercera ses fonctions dans les conditions fixées par les statuts de la Société. Elle sera représentée de façon permanente par Madame Carole JOUVE et/ou Monsieur Cyril BARBAGALLO.

La société **K6 CONSEIL**, déclare, d'une part, accepter les fonctions de Présidente qui lui ont été conférées, et, d'autre part, qu'elle n'exerce aucune fonction et n'est frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer le mandat de Présidente de la Société.

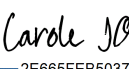
Les fonctions de la société K6 CONSEIL, en qualité de Directrice Générale, prennent de facto fin ce jour.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au Cabinet « **PEYRET GOURGUE & Associés** », Avocats à MONTBONNOT-SAINT-MARTIN (38330) – 2, rue Lavoisier, pour remplir toutes formalités de droit.

Le 19 décembre 2023

La société K6 CONSEIL

DocuSigned by: DocuSigned by:

2E665FEB50374C4... 89E28E1460974EB...

Madame Carole JOUVE

DocuSigned by:

2E665FEB50374C4...

Monsieur Cyril BARBAGALLO

DocuSigned by:

89E28E1460974EB...

La société 2AEC CONSEIL

DocuSigned by:

ADB82B9619C648A...

Monsieur Eric CHAMBON

DocuSigned by:

ADB82B9619C648A...